



# LA FEUILLE



*Des habitants de la vallée de Saurat*

**N°3 - Avril 2009**



E-mail :  
mairie-saurat@wanadoo.fr

## EDITORIAL

L'hiver fut long et particulièrement neigeux... Le printemps promettait d'être chaleureux, il fut brûlant et annoncé non par les vols d'hirondelles mais par celui de plusieurs « canadiens ».

Un grand merci aux sapeurs pompiers qui ont lutté pendant près de vingt-quatre heures pour éteindre le feu au Souleilhan – feu allumé « volontairement » par un inconscient qui n'est pas resté sur place pour surveiller, feu que le vent « conduisait » vers les habitations.

En cette période difficile économiquement, il est criminel de nous obliger à dépenser l'argent public pour corriger la « bêtise » de quelques uns.

Le premier trimestre de chaque année est employé à faire « les comptes ». Afin de prendre tout le temps nécessaire à l'étude, le vote du budget s'est déroulé en deux temps cette année :

- analyse et validation de la gestion de l'exercice 2008 (le 27 février)
- fixation des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour l'exercice 2009 (le 26 mars).

L'étude de la gestion 2008 démontre une fois encore notre volonté de maîtriser les dépenses : ainsi toutes les charges de fonctionnement ont été étroitement surveillées et contenues en-dessous des prévisions, à l'exception des charges financières (mais les intérêts du nouvel emprunt relais contracté en 2008 n'étaient pas connus au moment de l'élaboration du budget et n'avaient pas pu être pris en compte). Les recettes de fonctionnement ont été plus importantes que prévues, certaines dotations n'étaient pas notifiées au moment du budget 2008 et n'avaient donc pas été inscrites. Les recettes d'investissement, par contre, ont été inférieures aux prévisions : les subventions promises n'ont pas encore toutes été versées d'une part, et le refus d'un



entrepreneur ayant travaillé sur la Maisou d'Amout de signer les documents de fin de travaux car il refusait les pénalités de retard calculées par l'architecte (retard réel de près de dix mois) en a fait perdre définitivement une partie d'autre part.

**Ainsi le résultat des deux budgets est positif en 2008 :**  
+ 174492,39 € en fonctionnement  
+ 36301,39 € en investissement.

Pour 2009, la situation économique générale nous a conduit à une plus grande rigueur encore. Si l'année 2008 fut pour la nouvelle équipe une année d'observation et d'analyse, l'année 2009 doit être le point de départ de l'action. C'est pour cela que nous avons décidé de faire des travaux de mise en sécurité :

- de l'école (consolidation du mur de soutènement)
- des routes (modification du tracé de la route du Souleilhan, réfection de la route de l'Ubac (récemment régularisée)
- implantation de parkings
- implantation de quatre réservoirs d'eau (ou batardeau) sur la route du Col de Port au Relais.



## Sommaire

Edito.....	Pages 1-2
C R conseil municipal.....	Pages 2-4
Etat Civil.....	Page 4
Finances.....	Pages 5-8
Elections Européennes.....	Page 9
Tour de France.....	Page 9
Fauchage routes.....	Page 10
Infosp ratiqes.....	Page 10
Programme animations.....	Pages 11
Un peu d'histoire.....	Page 12
Réunion du Conseiller Général ...	Page 12



## Suite de la page 1

Nous entreprendrons aussi d'aménager les deux entrées du village.

Nous bâtirons des murets autour des containers du SMECTOM...

Tout cela sera financé :

- malgré la baisse de la dotation de l'état sans modification des taux des impôts locaux, ce qui était notre volonté lors de la campagne municipale

et grâce :

- à l'excédent de fonctionnement 2008
- aux « résidus » de subventions anciennes non encore perçues (178000 €)
- à la récupération d'une partie de la TVA sur investissements réalisés en 2007 et exceptionnellement en 2008.

Nous avons aussi choisi de compléter l'équipement des ateliers en achetant une mini-pelle : les travaux d'entretien de l'immense voirie communale (curage des fossés, réaménagement des talus...) nécessitent en particulier d'utiliser cet engin ; jusqu'à présent, la commune s'est contentée de la louer, dans les cas de force majeure, les loyers s'élevaient à 4800 € / an en moyenne. L'acquisition de ce matériel permettra aux employés municipaux de l'utiliser plus fréquemment, et de travailler dans de meilleures

conditions. Elle sera financée par un emprunt : les remboursements annuels ne dépasseront pas les frais de location.

Cette année encore, les subventions aux associations ont été augmentées et s'élèveront à 19 010 € ; elles intègrent une aide accordée à des jeunes sauratois :

- quatre collégiens qui participent à un voyage scolaire en Espagne
- deux lycéennes qui ont participé au concours du meilleur apprenti
- aux jeunes garçons qui sont inscrits au club de rugby de Tarascon.

Nous avons la volonté de préserver toutes les activités de ces associations qui participent activement, et joyeusement, à l'épanouissement de la population, au développement du lien social, et à la notoriété du village.

Nous vous convions à répondre à leurs invitations : vous apprécierez ainsi la qualité de leur programmation.

Ce budget 2009 se veut ambitieux pour la Commune et réaliste en maîtrisant la pression fiscale en cette période difficile pour tous (ménages, entreprises, collectivités).

*L'équipe municipale* ■

## CONSEIL MUNICIPAL

### Du 31 octobre 2008 à 20 h 30

Le compte-rendu du 29 août 2008 n'appelant pas de commentaires est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) Approbation PLU
- 2) Autorisation d'achat de parcelle à Eychervidal
- 3) Autorisation d'achat d'un terrain au centre du village
- 4) Lettre au préfet concernant l'école
- 5) Extension des réseaux d'eau et d'assainissement
- 6) Soutien à l'association des vétérans des essais nucléaires
- 7) Motion pour des Pyrénées vivantes et préservées

Elle propose d'ajouter le point suivant à cet ordre du jour :

- Budget communal 2008 – Décision Modificative n°3
- Le Conseil municipal unanime adopte le nouvel ordre du jour.

### QUESTIONS DIVERSES

- Sylvain Cuminetti revient sur sa décision de donner à la mairie le chemin conduisant des Rives à l'entreprise de pierres à faux.
- Proposition de mise en location de la maison Rhizome, puis de sa vente dans 12 mois.

### Du 21 novembre 2008 à 20 h 30

Le compte-rendu du 31 octobre 2008 n'appelant pas de commentaires est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) Adoption d'un droit de

- préemption urbain
- 2) Réparation de la débroussaieuse.

Le Conseil municipal unanime adopte le nouvel ordre du jour.

### Du 12 décembre 2008 à 20 h 30

Le compte-rendu du 21 novembre 2008 n'appelant pas de commentaires est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour d'une décision modificative n°4.

Le Conseil Municipal unanime adopte le nouvel ordre du jour.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) Autorisation de création d'une régie de recettes (pour encaisser les amendes dues suite aux infractions constatées par



l'ASVP)

- 2) Désignation du régisseur de cette régie de recettes
- 3) Autorisation d'acheter une maison située Rue du Barry
- 4) Détermination du prix d'achat proposé pour le terrain Chemin du Pradal
- 5) Délibération pour la défense des collectivités territoriales
- 6) Autorisation de prendre un arrêté permanent portant réglementation de la circulation sur le réseau routier communal (hors et en agglomération), départemental (en agglomération), pour les chantiers routiers exécutés par la commune et par le Conseil Général de l'Ariège, en régie ou à l'entreprise réalisés par des Services Publics, des opérateurs de télécommunications et des gestionnaires de réseaux ou leurs entreprises
- 7) Acceptation des devis Azuara
- 8) Déclassement de l'ancien chemin communal de La Cousteille.

## QUESTIONS DIVERSES

Proposition d'accélérer la procédure de protection du captage de la source de Trajines

-Le délégué du S.M.D.E.A. fait le compte-rendu sur l'évolution de la tarification de l'eau par le S.M.D.E.A.

-Présentation d'une pétition pour le maintien du système hospitalier de soins et de santé à consulter et signer en mairie

-Après entretien avec l'O.N.F., proposition de monter un dossier pour la construction de citernes d'eau pour la sécurité incendie des forêts

-La dernière année pour l'attribution des sapins de Noël par l'O.N.F.

-Compte-rendu sur l'évolution de la charte du P.N.R.

**Du 30 janvier 2009 à 20 h 30**

Madame le Maire demande l'ins-

cription à l'ordre du jour :

- 1) Bétonnière à Mr GALY.
- 2) Annulation de la réservation pour le garage de Mr Jean-Paul JAUZE.
- 3) Don au club de rugby de Tarascon
- 4) Problèmes des dégâts causés par la tempête.

Le Conseil Municipal unanime adopte le nouvel ordre du jour :

- 1) Autorisation de dépenses d'investissement
- 2) Autorisation d'achat d'équipement pour arrêter les chiens errants
- 3) Délibération autorisant le maire à exercer le D.P.U
- 4) Délibération pour le I.H.T.S.
- 5) Délibération pour le paiement des heures complémentaires
- 6) Délibération pour l'organisation et la rémunération des astreintes municipales
- 7) Autorisation d'accorder une subvention pour le voyage d'étude en Espagne des 4 collèges
- 8) Autorisation d'achat d'une mini pelle de 2,5 tonnes
- 9) Demande de convention de salage de la rue Albert Sans par la D.D.E.
- 10) Modification des horaires d'Anne Martinez et de Christine Witteronghel

## QUESTIONS DIVERSES

Stationnement des camping-car, La cantine scolaire.

**Du 20 février 2009 à 20 h 30**

Le compte-rendu du 30 janvier 2009 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) Choix des investissements à réaliser en 2009
- 2) Choix des financements de ces investissements

- 3) Demande de dotation globale d'équipement 2009
- 4) Demande de dotation du Fonds Départemental d'Action Locale 2009
- 5) Demande de subvention régionale 2009
- 6) Paiement des factures d'investissement avant le vote du budget 2009

**Du 27 février 2009 à 20 h 00**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h00.

Le compte-rendu du 22 février 2009 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose d'ajouter l'inscription à l'ordre du jour les points suivants :

- 1) Embauche de Denise VALLE, en contrat occasionnel, pour rédaction d'actes administratifs
- 2) P.V.R.
- 3) Autorisation de demander le remboursement normal de la T.V.A. sur investissements 2007 et le remboursement anticipé de la T.V.A. sur investissements 2008
- 4) Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition gratuite des services de la D.D.E.A.

Le Conseil Municipal, unanime, adopte le nouvel ordre du jour.

- 5) Approbation des comptes 2008 de la Commune, comptes de fonctionnement et comptes d'investissements
- 6) Approbation des comptes 2008 du C.C.A.S.
- 7) Affectation de l'excédent des comptes de fonctionnement 2008
- 8) Parrainage de deux candidates sauratoises au concours « un des meilleurs apprentis » organisé par le M.O.F.

## QUESTIONS DIVERSES

néant.



## Du 26 mars 2009 à 20 h 30

Un hommage et un remerciement unanime du Conseil municipal et de la population est rendu aux pompiers pour leur intervention efficace lors du feu au Souleilhan du 23 mars 2009.

Le compte-rendu du 27 février 2009 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) Budget primitif 2009
  - affectation des résultats 2008
  - vote des taux des taxes locales
  - régime indemnitaire du personnel communal
  - subventions aux associations
  - mandat à Madame le Maire de souscription d'emprunt
  - budget primitif
- 2) Budget primitif du CCAS
- 3) Prolongation des contrats de travail de :
  - Emmanuelle Grozdea
  - Anne Martinez
 Du 01/04/09 au 21/08/09
- 4) Renouvellement du contrat de travail de Denise Valle (40 heures par mois du 01/04/09 au 30/05/09)

- 5) Embauche (en contrat aidé) de Charles Jauze
- 6) Achat du terrain d'Eric Marrot
- 7) Création de deux postes d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>e</sup> classe
- 8) Choix du fournisseur d'une mini-pelle
- 9) Choix du fournisseur des travaux sur la route du Souleilhan
- 10) Autorisation de régulariser la route du Souleilhan et la route (sauratoise) du Relais
- 11) Renouvellement du contrat de Christophe Tolsau  
Sur proposition de Madame le Maire et approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal, le point suivant est rajouté à l'ordre du jour :
- 12) Choix du traiteur pour la restauration scolaire

Le Conseil Municipal, unanime, adopte le nouvel ordre du jour.

### QUESTIONS DIVERSES

#### Lettre du Maire de Bedeilhac

Recherche d'un administré

#### Informations sur la journée du SMECTOM

Le trois avril le SMECTOM réalise une journée d'information sur le tri sélectif

### Information sur le chauffage au bois

Organisée le 10 avril 2009 à Foix sur les techniques et le bois de chauffage

### Demande del'association les diamntines

Pour organiser une exposition vente

### Office du Tourisme

Demande de participation

### Utilisation du DPU

Demande de la part d'un notaire au sujet d'une vente à Séourre ; le conseil municipal se prononce pour autoriser le Maire à exercer le droit de préemption.

### Collège agricole de Pamiers

Information d'une journée portes ouvertes le 28 mars 2009

### Les Batardeaux

Etude de réservoir d'eau pour organiser la sécurité incendie du col de port au relais.

### Taxe de Raccordement à l'Egout

Un conseiller municipal fait part de son étonnement au vu du montant de la T.R.E. demandée par le SMDEA (appliquée à toute construction neuve) elle a été fixée par son conseil d'administration à 2 500 € !

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Théo, Franck, CONCALVES-FERNANDEZ : ..... 04/12/2008

### DECES

Odette MAURY dit Galène 87 ans : ..... 15/03/09

Augustine MARROT 94 ans : ..... 17/02/09

Suzanne ROUMIEU 90 ans : ..... 05/01/09

Claude DONKERS 76 ans : ..... 17/11/08

*Le 7 avril 2009, ont eu lieu les obsèques du fils de Mme Christiane GALY, chef d'établissement du bureau « La Poste » de Saurat. Le Conseil municipal et la population de la Commune présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances et l'assurent de leur sincère soutien.*



## DOSSIER SPÉCIAL FINANCES

### DEPENSES de FONCTIONNEMENT ECOLE 2008

Montant total de 58 859,53 euros incluant le remplacement de la chaudière, soit 1368,82 euros pour les 43 enfants scolarisés. (1265 euros sans la chaudière).

**Rappel :** en 2005 995,87 par élève (45 inscrits)  
en 2006 1198,84 par élève (37 inscrits)

### DEPENSES de FONCTIONNEMENT VOIRIE 2008

Montant total

(entretien véhicules, travaux, carburant, salaires au prorata du temps passé pour la voirie...)

**67 926,94 Euros**

### BUDGET 2008 REALISE

#### FONCTIONNEMENT

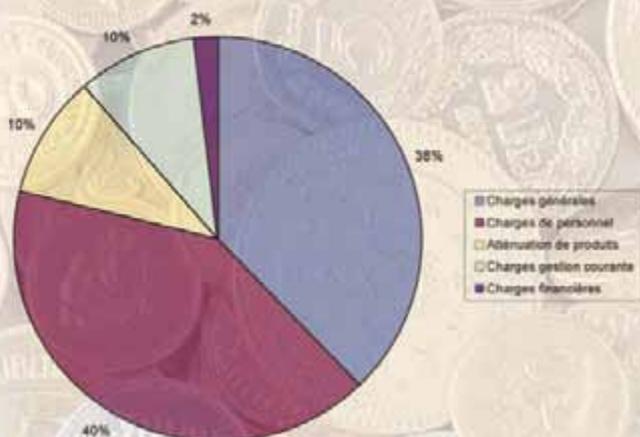
DEPENSES		RECETTES	
Charges générales	185 970,60€	Opérations d'ordre	78 919,21€
Charges de personnel	203 621,13€	Produits de services	3 957,30€
Atténuation produits	47 302,00€	Impôts et taxes	319 251,00€
Charges de gestion courante	47 400,66€	Dotations et participations	251 766,47€
Charges financières	9 364,98€	Produits de gestion courante	10 772,61€
		Produits financiers	158,62€
		Produits exceptionnels	659,35€
		Transfert de charges	2 667,20€
<b>TOTAL</b>	<b>493 659,37 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>668 151,76 €</b>
			Résultat de l'exercice
			174 492,39€

#### INVESTISSEMENT

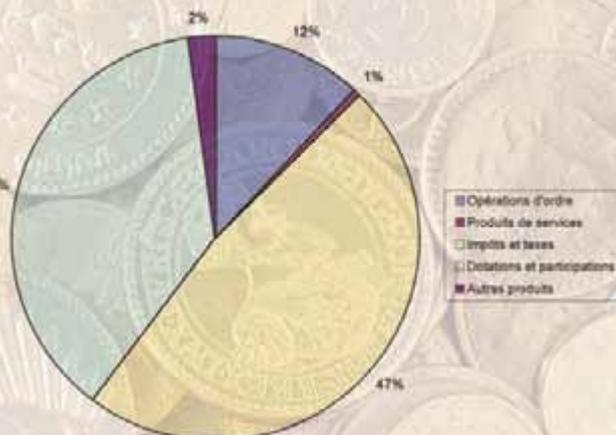
DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'ordre entre sections	78 919,21€	Dotations fonds divers réserves	193 118,09€
Remboursement emprunt	17 241,71€	Subvention investissement	190 402,83€
Immobilisations corporelles	420 061,91€	Emprunt	200 000,00€
Immobilisations en cours	31 239,79€	Immobilisations financières	243,09€
<b>TOTAL</b>	<b>547 462,62 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>583 764,01 €</b>
			Résultat de l'exercice
			36 301,39€



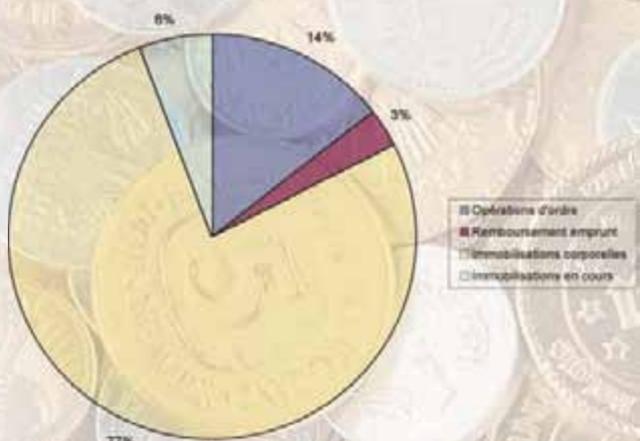
Dépenses Fonctionnement



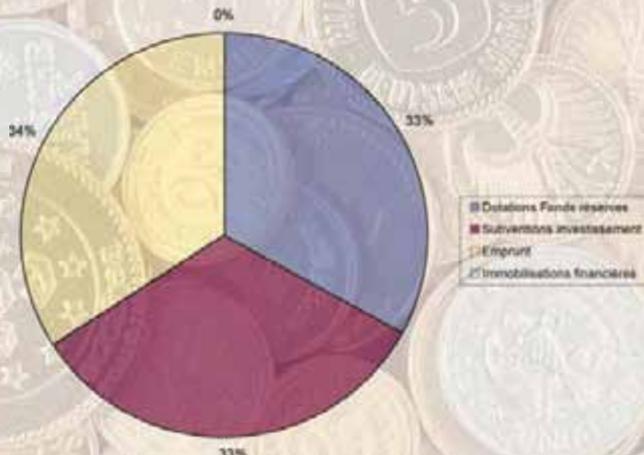
Recettes Fonctionnement



Dépenses Investissement



Recettes Investissement



## BUDGET 2009 PREVISIONNEL

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges générales	272 500,00€	Atténuation des charges	4 000,00€
Charges de personnel	240 000,00€	Opérations d'ordre	100 000,00€
Atténuation produits	50 000,00€	Produits de services	11 000,00€
Charges de gestion courante	60 000,00€	Impôts et taxes	331 590,00€
Charges financières	16 000,00€	Dotations et participations	225 000,00€
Charges exceptionnelles	43 090,00€	Produits de gestion courante	10 000,00€
<b>TOTAL</b>	<b>681 590,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>681 590,00 €</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Solde investissement reporté	76 189,00€	Récupération de TVA	146 357,00€
Opérations d'ordre entre sections	100 000,00€	Solde de Fonctionnement 2008	174 492,00€
Remboursement d'emprunt	16 000,00€	Subvention d'investissement	178 042,00€
Immobilisation incorporelles	7 150,00€	Emprunt	35 000,00€
Immobilisations corporelles	334 552,00€		
<b>TOTAL</b>	<b>533 891,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>533 891,00 €</b>



## PROPOSITIONS DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS A REALISER EN REGIE

- Pluvial (puits secs)
- Carrefour du haut du village
- Parking place des Tilleuls
- Parking Fond de la ville
- Aménagement du gîte
- Aménagement d'un logement social
- Aménagement emplacements bennes à ordures
- Garage à vélo (Rende)
- Aménagement de l'entrée Est (après achat)
- Buses à l'ancienne pisciculture
- Buses à la pisciculture
- Buses à la maison de la chasse

## SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUE
Association Communale de Chasse	150 €
ADAVS	800 €
Spectacles et Contes	2 800 €
Comité des Fêtes	5 700 €
Groupe Folklorique sauratois	800 €
Festen'Oc	3 500 €
Gymnastique sauratoise	2 000 €
Prat Informatique Communal	1 000 €
Parents élèves	500 €
Défense des croits d'usage	200 €
Les usagers de Saurat	0 €
Coopérative scolaire	500 €
Sporting Club	300 €
Truite Sauradelle	200 €
Noël des enfants du Personnel	250 €
Hispanisants	200 €
Meilleurs Ouvriers de France	60 €
Rugby, sporting club tarasconais	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 010 €</b>





## RENOUVELLEMENT DES REPRESENTANTS DE LA FRANCE AU PARLEMENT EUROPEEN : ELECTION DU 7 JUIN (un seul tour)

Le 7 juin 2009, les citoyens de l'Union Européenne auront à voter pour désigner leurs représentants au parlement européen pour une durée de 5 ans. C'est un moment important de la vie démocratique : près des 2/3 des lois françaises découlent de décisions adoptées au niveau européen

Le Parlement européen est une institution dont les pouvoirs sont de plus en plus étendus. En particulier, il dispose d'un pouvoir budgétaire important, d'un véritable pouvoir législatif et d'un pouvoir de contrôle croissant, en particulier à l'égard de la Commission européenne.

L'U.E. est un partenariat économique et politique unique en son genre, qui réunit 27 démocraties européennes. Elle a pour objectif de maintenir et développer la paix, la prospérité et la liberté pour les 495 millions de citoyens, dans un monde plus juste.

### Combien de députés européens ?

Actuellement, les 626 eurodéputés



représentent 379 millions de citoyens européens qui les ont désignés directement par l'exercice du suffrage universel. Après l'adhésion des dix nouveaux Etats membres, ce seront 732 députés qui représentent 453 millions de citoyens. Le projet de Constitution européenne précise que le nombre de membres du Parlement européen ne pourra pas dépasser sept cent trente-six ; la représentation des citoyens européens sera assurée de manière dégressivement proportionnelle avec un nombre de sièges minimal de quatre par Etat membre.

### Que fait le député européen ?

Son rôle recouvre les fonctions suivantes. Il contrôle l'action de la Commission, vote le budget de l'Union et les «lois» européennes (directives et règlements). A cet effet, chaque député est membre d'une commission chargée d'un domaine particulier et participe aux sessions plénières. Il peut poser des questions écrites ou des questions orales aux membres des autres institutions européennes, en particulier du Conseil et de la Commission.

### Le vote de la loi

Le député européen ne peut pas voter par procuration ; il doit prendre part personnellement au vote.



Le Parlement européen est la seule institution européenne où les débats sont publics (le projet de Constitution européenne prévoit de rendre publics les débats au Conseil qui délibère jusqu'à présent à huis clos).

### Comment et où travaille le député européen ?

**A Bruxelles.** Il s'agit d'un travail en commission où les députés examinent les projets de directives et de règlements proposés par la Commission. (Bruxelles deux semaines par mois.)

Le travail dans les groupes politiques. Le député participe aux réunions organisées par le groupe politique dont il fait partie. C'est le lieu où s'élaborent les positions qui seront défendues ; (Bruxelles une semaine par mois) **à Strasbourg.**

Les sessions plénières se déroulent dans l'hémicycle à Strasbourg. Le député peut s'exprimer soit comme rapporteur de la commission dont il est membre, soit au nom de son groupe politique, soit enfin à titre personnel. (une semaine par mois à Strasbourg).

## 31 PASSAGES DU TOUR DE FRANCE AU COL DE PORT (1.249 m)

Le 11 juillet aux alentours de 15 heures, Saurat verra pour la 31 fois passer le Tour de France. Pour les amateurs de statistiques, nous vous indiquons les coureurs arrivés détachés au passage au Col de Port 1249m, classé 1° catégorie. Saurez-vous pronostiquer le premier coureur à passer le Col de Port cette année ?

- |                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| 1910 : Lapize –                | 1932 : Gestri –       |
| 1912 : Christophe –            | 1933 : Trueba         |
| 1913 : M. Buysse               | 1934 : Vietto –       |
| 1919 : Nempon –                | 1935 : F. Vervaecke – |
| 1920 : Thys –                  | 1936 : F. Vervaecke   |
| 1921 : c.g.* –                 | 1937 : Berrendero –   |
| 1922 : J. Alavoine             | 1947 : Bourlon –      |
| 1924 : Bottecchia, Alancourt – | 1957 : Keteleer       |
| 1925 : Bottecchia –            | 1965 : Van Looy –     |
| 1926 : c.g.*                   | 1968 : Gandarias –    |
| 1927 : A. Benoit –             | 1976 : Smet –         |
| 1928 : A. Magne –              | 1997 : Brochard       |
| 1929 : Leducq                  | 1998 : R. Meier       |
| 1930 : c.g.* –                 | 2002 : L. Jalabert –  |
| 1931 : Pesenti –               | 2007 : Garate         |

2009 : ????

\*c.g. : c oureurs groupés





## Fauchage routes

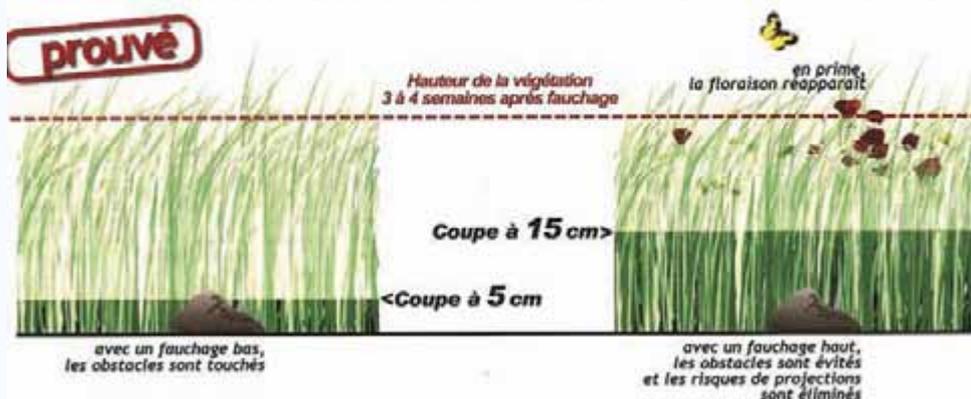
Que les habitants des hameaux se rassurent ! Pas question de réduire les fréquences d'entretien des accotements routiers. En revanche, imposés par la prise en compte du potentiel écologique de nos bords de route, ce sont les modes de gestion, les dates d'interventions et les techniques de fauchage qui changent.

Principe fondamental: une hauteur de coupe ne descendant pas en dessous de 10 cm, hauteur minimum pour assurer la sauvegarde de la flore et de la faune tout en assurant une esthétique paysagère de qualité.

Il est clair que cette nouvelle façon d'aborder le fauchage des accotements pourra étonner les «accrocs» de la coupe basse. Elle pourrait

même surprendre certains donneurs d'ordres, persuadés que plus la coupe est proche de la mise à nu, plus les besoins de fauchages sont espacés. Or cette idée reçue est totalement fautive, et les nombreux essais effectués sont là pour en apporter la preuve:

**Au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n'est pas plus haute que celle coupée à 5 cm, les deux poussant dès lors au même rythme.**



*Résultats: sans nuire aux fréquences de fauchage, l'aspect esthétique est irréprochable, la dimension sécuritaire préservée, la biodiversité respectée, et sur le plan économique, la réduction des coûts d'entretien est spectaculaire.*

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE :

#### HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le secrétariat de Mairie, assuré par Mmes Emmanuelle GROZDEA et Anne MARTINEZ, ( Mme Fatima IRZIGUEN est en congé parental) accueille le public les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h à 17h. Un répondeur téléphonique peut prendre vos messages.

Madame le Maire peut recevoir le public sur rendez-vous le samedi matin

**Les compétences suivantes ne sont plus du domaine de la Mairie. Il convient donc de s'adresser directement à leurs services**

- pour l'eau et l'assainissement au S.M.D.E.A (syndicat mixte des eaux et de l'assai-

nissement) à Teillet 09250 LUZENAC

Tel : 05 61 05 56 25

-pour le ramassage des ordures ménagères et des encombrants au S.M.E.C.T.O.M du Pantaurel à 09120 Varihles  
Tel : 05 61 68 02 02

-pour le transport à la demande, pour l'O.P.A.H ( opération programmée d'amélioration de l'habitat ) , pour l'opération façades au siège de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon: services gratuits à Tarascon, 19 avenue de Sabart, 09400 TARASCON

Tel : 05 34 09 86 30

- pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap, leur famille, les profession-

nels, les aidants, au C.L.I.C (centre local d'information et de coordination des pays de Tarascon, Auzat, Vicdessos), 18 Avenue Victor Pilhes, 09400 Tarascon

### SERVICES UTILES :

Domaine de l'urbanisme :  
-pour toute opération de rénovation et d'aménagement en Ariège au Le C.A.U.E (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) à Foix, Hôtel du Département, BP23, Tel : 05 61 02 09 50, consultation et conseil gratuit.

-avant toute rénovation, invitez l'artisan que vous avez choisi à prendre connaissance des péconisations techniques sur le site internet [www.batiancien-ariège.com](http://www.batiancien-ariège.com)



## MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR 2009

Les associations de Saurat, fortes du dynamisme de leurs adhérents ont élaboré en concertation avec l'équipe municipale les animations suivantes. Nous vous invitons à y participer nombreux. Bien entendu, chaque fois que s'est possible, la municipalité apportera son aide logistique grâce au dévouement des employés municipaux.



Date	Association	Manifestation
15 mars	Comité des Fêtes	Carnaval
21 février	ADAVS	Soirée vidéo/repas « Le Mexique »
12 avril	Comité des Fêtes	Omelette de Pâques
28 mars	ADAVS	Le Parc du château de Versailles diaporama
avril	Mairie / Ecole	« 2° Faites des patates!!! »
26 avril	ADAVS	Marché aux fleurs
23 mai	ADAVS	Les puces sauratoises (vide grenier)
24 mai	FFCyclisme	Ronde de l'Isard
30 mai		40° tour cycliste International de l'Ariège
Juin	Mairie / PNR	Journée nature-découvertes
juin	Ecole de Saurat	Fête de la pêche
13 juin	ADAVS	Soirée spectacle
14 juin	Comité des Fêtes	Fête de la bière
27 juin	GFS (Folklore)	Festen'Oc, feu de la St Jean
juillet	Ecole de Saurat	Fête de l'Ecole
11 juillet	Tour de France	Saurat vers Col de Port
11 au 14 juillet	GFS (Folklore)	Festen'Oc, feu d'artifice le 13
juillet	TCS (tennis club)	Stage d'été pour les enfants (5/14 ans)
25 juillet	ADAVS	La Rencontre gourmande
26 juillet	ADAVS	Marché Artisanal
25 juillet/2 août	Spectacles & contes	Festival du Conte
3 août	Mairie	Spectacle de clowns
7 août : 21h	Comité des Fêtes	Fête de Prat Communal
8, 9, et 10 août	Comité des Fêtes	Fête de Saurat
15 août : 11h30	TCS (tennis club)	Tournoi de tennis (finale le 22 août)
août : 8h	GFS (Folklore)	Animation au Col d'Port (danses, folklore..)
15 août	SHERPA	Concours de chevaux de Mérens
16 août	ADAVS	La Rencontre Gourmande
22 août	ADAVS	Marché Artisanal
29 août	ADAVS	Vallée propre
septembre/octobre	ADAVS	Voyage
24 octobre	Mairie / Ecole	« 2° Faites des patates!!! »; Gastronomie
25 octobre	GFS(folklore)	
fin octobre	ADAVS	Fête de la pomme/marché du terroir
novembre	Ecole de Saurat	Halloween
22 novembre	Comité des Fêtes	Loto
décembre	Comité des Fêtes	Soirée Vin Nouveau
Vacances de Noël	Mairie	Repas des Aînés
26 décembre	Comité des Fêtes	Concours Maison la mieux décorée
Décembre	GFS (folklore)	Concert
Décembre	ADAVS, OMPCA, OT	Marché de Noël
Décembre	ADAVS	Loto
Décembre	ADAVS	Réveillon Sait-Sylvestre



## Un peu d'histoire

Voilà ce qu'on pouvait lire en 1928 dans le journal de l'Ariège (cité dans le N° 168 de « l'Ariégeois magazine »);

« Après avoir franchi les passes de Bédeilhac, c'est un cri d'admiration qui sort de vos poitrines lorsque s'ouvre, sous vos yeux, la riante vallée de Saurat, qui n'a pas de pareille dans toute la région pyrénéenne. Partout, des massifs de verdure, des prairies émaillées de fleurs, partout de frais ombrages, à chaque pas des sources cristallines, des torrents ou des ruisseaux aux eaux folles susurrantes, gracieux et féconds. À gauche, la forêt de châtaigniers des Barthes, si belle en pleine floraison, qui habille si richement les vallonnements mamelonnés qui se suivent en file indienne.

À droite, les flancs escarpés de la Rouère (1.004 mètres), couverts en partie de bosquets d'acacias et de jardins en amphithéâtre remplis d'arbres fruitiers, si beaux en avril.

Au fond, sur un vaste tableau, la ville de Saurat, bâtie en longueur sur les deux côtés de la route et remarquable par ses places spacieuses et ombragées de tilleuls et de platanes séculaires, par son

église romane, ses fontaines à jet continu et par les féeriques décors qui lui servent de cadre.

Là-haut, au lointain horizon, les sommets de la Dosse (1.951 mètres), de Journalade (1.949 mètres) et les sombres forêts de sapins de la Grie, de Sauzet et le valon de Prat-Communal, si coquet et si prenant tout à la fois, et le col de Port (1.249 mètres), d'où l'on aperçoit, vers l'ouest, le mont Valier et le Néthou, et vers l'est, le Saint-Barthélémy et le Tarbesou, et l'imposante forêt de Candail, et ce bijou qu'est la vallée de Rieuprègon, tout cela les touristes transportés par les cars de la Compagnie du Midi ne le verront plus. Et ce sera vraiment dommage pour le renom de l'Ariège pittoresque. Ils n'auront plus aucune idée des beautés que renferme la partie des Pyrénées située entre Massat et Tarascon. La vallée de Saurat n'existera plus pour eux. Nous aurions compris que la route des Pyrénées passât par Aulus et Vicdessos; mais nous ne comprendrons jamais qu'elle passe par la Tour-Laffont et les bas-fonds de la vallée de l'Arget. Très certainement, cette route présente un intérêt économique de premier ordre, puisqu'elle met directement en relation Foix, Massat et Oust Seix, tandis qu'au point de vue touristique, elle n'aura jamais la même valeur que celle qui côtoie les Pyrénées entre Massat et Tarascon.



En passant par la Tour-Laffont, les cars vont allonger leur trajet de deux heures environ, pour des résultats touristiques négatifs. Ils verront la Tour-Laffont, mais ils ne verront pas le col de Port, et s'ils voient les tours de Foix, ils ne verront pas les sommets de nos vallées, ni les donjons qui couronnent les masses pyramidales de Montarguel, de Calamès et de Soudour.

Je ne crois pas me tromper en disant que les cars nous reviendront bientôt, et si jamais la Compagnie du Midi s'avise de construire un hôtel à prix moyens au col de Port, sur la lisière de la forêt de Candal, elle aura autant de touristes qu'elle voudra sur des cars dix fois plus nombreux que ceux dont elle dispose aujourd'hui ».

Article prémonitoire ? Si les cars sont effectivement moins nombreux, les cyclistes sont de plus en plus nombreux à fréquenter la riante vallée de Saurat.



## Réunion du Conseiller Général

Monsieur Alain Duran organise une réunion publique à Saurat le vendredi 17 avril à 18 heures, salle Saint-André. Il présentera à cette occasion son bilan d'activités sur le canton pour l'année écoulée. Vous êtes invités à venir débattre avec lui sur les sujets qui concernent son action sur la Commune. La réunion se clôturera par le traditionnel verre de l'amitié.

Le Conseiller général tient une permanence à Saurat le troisième mercredi du mois (en alternance avec deux autres communes du canton). Prendre rendez-vous au **05 61 02 09 07**